

CDESR (2008) 5
Or. angl.
Strasbourg, 30 janvier 2008

**Comité Directeur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
(CDESR)
7^{ème} session plénière
Strasbourg, 6 – 7 mars 2008
Salle 9 – 9 h 30**

**LES ROLES ET FONCTIONS DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.
LIENS AVEC LA CULTURE DEMOCRATIQUE ET
LE DIALOGUE INTERCULTUREL, ET VOIE A
SUIVRE**

Document de travail du Secrétariat

Direction Générale IV : Éducation, Culture et Patrimoine, Jeunesse et Sport
(Direction de l'Éducation scolaire, extrascolaire et de l'Enseignement supérieur/
Division de l'Enseignement supérieur et de la Recherche)

POINTS 6, 8 ET 11

OBJET

Le présent document a pour objet de donner une vue d'ensemble du projet phare du CDESR « L'université entre humanisme et marché », de présenter son état d'avancement et de décrire ses liens avec d'autres priorités du Conseil de l'Europe et activités du CDESR, notamment en matière de culture démocratique et de dialogue interculturel. Il vise à souligner certains points à prendre en considération et à suggérer des mesures destinées à faire avancer le projet, en tenant compte de ses liens avec d'autres domaines et des ressources disponibles. Le présent document ne reprend pas d'éléments des documents présentés lors des sessions plénières de 2006 et 2007 du CDESR concernant l'évolution du nouveau projet.

Le projet vise principalement à élargir le débat politique sur l'enseignement supérieur, qui est centré quasi-exclusivement sur sa fonction économique, afin de prendre en compte l'ensemble des objectifs de l'enseignement supérieur. Le projet devrait, notamment, mettre l'accent plus fortement sur le rôle de l'enseignement supérieur dans le développement de la culture démocratique et du dialogue interculturel, conformément aux objectifs généraux du Conseil de l'Europe. Il contribue également largement au débat sur le développement de l'Espace européen de l'enseignement supérieur au-delà de 2010.

Le projet a donc un objectif hautement politique, à savoir étudier et faire des recommandations sur le rôle de l'enseignement supérieur dans le cadre du développement et du fonctionnement de sociétés démocratiques, maîtrisant le dialogue interculturel et composées de citoyens possédant des compétences avancées dans des domaines spécifiques, ainsi que les compétences transversales approfondies requises pour permettre à nos sociétés de se développer et de fonctionner dans la pratique.

CONTEXTE

Après un premier examen pendant la session 2006, le CDESR a approuvé, lors de sa session plénière de 2007, son nouveau projet phare « L'université entre humanisme et marché », dont l'objectif est de déterminer les rôles et fonctions de l'enseignement supérieur dans la société moderne. L'emploi des termes « rôles » et « fonctions » au pluriel est non seulement délibéré mais également essentiel, dans la mesure où le projet cherche à élargir le débat public sur l'enseignement supérieur en Europe, lequel tend à être exclusivement centré sur sa fonction économique. L'objectif du projet n'est absolument pas de nier ou minimiser l'importance économique de l'enseignement supérieur, mais plutôt d'insister sur l'ensemble des objectifs poursuivis par l'enseignement supérieur, tels que définis dans la Recommandation Rec (2007) 6 sur la responsabilité publique pour l'enseignement supérieur et la recherche, qui a été établie dans le cadre d'un précédent projet du CDESR :

- préparation à un emploi durable ;
- préparation à une vie de citoyens actifs dans des sociétés démocratiques ;
- développement personnel ;

- développement et consolidation, par l'enseignement, l'apprentissage et la recherche, d'une base de connaissances approfondies et diversifiées.

Ces différents points sont importants en tant que tels et justifient pleinement un projet du Conseil de l'Europe. Même s'il ne dispose pas de gros budgets opérationnels, le Conseil de l'Europe est une organisation porteuse d'idées et de valeurs, qui exerce une influence significative sur l'élaboration des politiques de l'enseignement supérieur en Europe.

Ces points ont en outre un lien avec plusieurs autres sujets figurant à l'ordre du jour du Conseil de l'Europe, du CDESR et du débat sur l'enseignement supérieur en Europe. Trois d'entre eux méritent tout particulièrement d'être cités.

Premièrement, le concept de culture démocratique a été officiellement introduit pour la première fois dans le Plan d'Action adopté par le Troisième Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats membres du Conseil de l'Europe (Varsovie, mai 2005). Ce concept, initialement présenté par la Direction de l'Education, fait apparaître que les institutions démocratiques et la législation démocratique ne fonctionneront que si elles sont soutenues par des attitudes, des compétences et des comportements caractéristiques d'une culture démocratique. Tel est le lien avec le travail du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique, auquel le CDESR a largement contribué, et avec le travail du CDESR lui-même sur la citoyenneté. Ce dernier a notamment mené un projet pilote sur l'université en tant que site de citoyenneté et organisé le Forum sur la responsabilité de l'enseignement supérieur pour une culture démocratique en 2006, ainsi que le projet ayant fait suite à ce Forum¹. Une deuxième réunion s'est tenue à Philadelphie en mars 2007, et nous souhaiterions organiser une conférence en coopération avec nos principaux partenaires américains², à Strasbourg, à l'automne 2008. Ces activités contribuent largement à renforcer le rôle de l'enseignement supérieur dans la préparation des étudiants à mener une vie de citoyens actifs dans des sociétés démocratiques.

Il convient également de souligner que notre coopération avec le Comité directeur américain du consortium international constitue, sans doute avec la coopération que nous avons en place dans plusieurs domaines avec l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO), la coopération la plus structurée que nous ayons établie avec des partenaires non-européens dans le secteur de l'éducation.

Deuxièmement, le Conseil de l'Europe est sur le point de publier un Livre blanc sur le dialogue interculturel, qui fait également suite au Troisième sommet. La Directrice Générale de la DG IV, Gabriella Battaini-Dragnoni, a été nommée Coordinatrice pour le dialogue interculturel du Conseil de l'Europe. A ce titre, elle a dirigé l'élaboration du

¹ Voir page Internet du projet <http://democracy.ecml.at/> et Josef Huber et Ira Harkavy (eds.): *Higher education and democratic culture: citizenship, human rights and civic responsibility* (Strasbourg 2007 : Council of Europe Publications. Council of Europe higher education series No.8)

² Le Comité directeur américain du consortium international pour l'enseignement supérieur, la responsabilité civique et la démocratie, constitué de l'American Council on Education, de l'Association of American Colleges and Universities et de l'organisation Campus Compact.

Livre blanc, qui devrait être adopté en mai 2008. La Direction de l'Éducation a largement participé à la préparation de ce Livre blanc et force est de constater que l'enseignement – y compris l'enseignement supérieur – joue un rôle essentiel dans le développement des compétences, des attitudes et des comportements nécessaires à la mise en œuvre d'un dialogue interculturel. Le dialogue interculturel n'est pas un sujet nouveau dans le programme du CDESR : le Comité directeur a adopté une déclaration sur sa contribution au dialogue interculturel au cours de sa session plénière de 2006 et a été informé de l'élaboration du Livre blanc au cours de sa session de 2007. Le CDESR a également envisagé la possibilité de créer un réseau universitaire destiné à promouvoir le dialogue interculturel, mais a finalement décidé qu'il serait plus opportun d'organiser une série de forums sur le sujet. La première de ces conférences aura lieu les 4 et 5 mars 2008, juste avant la session plénière du CDESR, qui pourra ainsi faire un point sur cet événement. Cette conférence est également une contribution à l'année 2008, en tant qu'Année européenne du dialogue interculturel.

Troisièmement, le processus de Bologne – auquel le Conseil de l'Europe participe très activement – est désormais sur le point d'aboutir à la création de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES), ce qui pose la question de « l'après 2010 » : comment se présentera l'EEES et quelles seront ses priorités ainsi que ses principales caractéristiques après 2010³ ? Ce débat, auquel le Conseil de l'Europe prend activement part, constituera l'un des aspects clés de la préparation de la conférence ministérielle du processus de Bologne de 2009. Il ne peut se faire sans examiner les objectifs de l'enseignement supérieur, ses rôles et ses fonctions dans la société moderne, ainsi que sa relation avec la société au sens plus large du terme dont il fait partie. Le projet du CDESR sur « L'université entre humanisme et marché » est explicitement mentionné dans les documents du Groupe de suivi de Bologne (BFUG) relatifs au débat sur l'« après 2010 », qui sera mené plus avant à l'occasion d'une conférence de Bologne à Gent, en mai, et lors d'une assemblée extraordinaire du BFUG à Sarajevo, en juin 2008.

Il semble donc pertinent de réfléchir à la manière d'organiser et de regrouper plus efficacement ces différents éléments qui sont placés au cœur du programme et des priorités du CDESR.

ETAT D'AVANCEMENT ET PROBLEMES RENCONTRES

Cette réflexion semble également urgente du fait des problèmes et des questions qui se posent pour chacun des éléments, mais également pour la capacité globale du CDESR et de son Secrétariat en termes de ressources, humaines et financières, et de planning.

³Rappelons que l'une des phrases de la Déclaration de Bologne est la suivante : « En affirmant notre adhésion aux principes généraux de la Déclaration de la Sorbonne, nous nous engageons à coordonner nos politiques pour atteindre, à court terme et en tout cas avant la fin de la première décennie du nouveau millénaire, les objectifs suivants, qui sont pour nous d'intérêt primordial pour la création de l'espace européen de l'enseignement supérieur et la promotion de ce système européen à l'échelon mondial : »

Toutes les activités sont bien engagées, mais posent chacune des problèmes spécifiques. Le nouveau projet phare a été lancé en novembre 2007, lors d'une conférence à Strasbourg⁴, qui a été marquée par la très grande qualité des présentations et du rapport du Rapporteur Général, ainsi que par le niveau des débats et des discussions de groupe. En revanche, le nombre total de participants s'est avéré quelque peu décevant, tout comme l'absence de plusieurs pays. Contrairement à plusieurs représentants, qui ont fait tout leur possible pour être présents mais ont dû y renoncer à la dernière minute pour des raisons indépendantes de leur volonté – ou de celle du Conseil de l'Europe – certaines délégations n'ont pas répondu du tout, ce qui est fort décevant.

Le taux de participation au Forum sur la responsabilité de l'enseignement supérieur pour une culture démocratique organisé en 2006 s'est avéré tout aussi insatisfaisant. Le Forum s'est déroulé en présence de très nombreux présidents d'université américains, mais d'un nombre bien moindre de responsables institutionnels européens. La même tendance a été observée tout au long du processus jusqu'à la Déclaration, notamment en ce qui concerne l'organisation des activités au niveau institutionnel et la mise en place des liens correspondants vers le site Internet du projet.

L'activité sur le dialogue interculturel vient à peine de commencer et il est encore trop tôt pour évaluer le niveau d'engagement des délégations. Il est cependant essentiel que le CDESR renforce la contribution de l'enseignement supérieur au dialogue interculturel, et ce pour deux raisons : d'abord, parce qu'il s'agit d'un sujet important, ensuite, parce qu'il est important de contribuer à l'initiative « 2008 en tant qu'Année européenne du dialogue interculturel » et, au-delà, à la mise en œuvre du Livre blanc du Conseil de l'Europe.

Il y a lieu de penser que la place de l'enseignement supérieur dans le futur programme du Conseil de l'Europe dépendra, dans une large mesure, de sa contribution aux objectifs généraux du Conseil de l'Europe et à la stratégie de l'organisation, à moyen terme.

Une question préoccupante se pose dans le cas des trois activités : les membres de la communauté européenne de l'enseignement supérieur – et en particulier ses responsables au sein des institutions et des pouvoirs publics – ont-ils la même volonté d'engager une réflexion plus large sur les objectifs de l'enseignement supérieur et son rôle dans le cadre du développement et du fonctionnement de sociétés démocratiques, que d'examiner les structures et le financement de l'enseignement supérieur, ainsi que son rôle dans le développement économique ? Cette question est bien évidemment en lien direct avec la réflexion sur l'espace européen de l'enseignement supérieur au-delà de 2010, qui doit tenir compte de ces différents points.

Les quatre points précédemment mentionnés sont liés mais également contraignants individuellement, et le CDESR ne dispose que de ressources et d'un temps limités pour les traiter (en premier lieu jusqu'en 2010). Selon le Secrétariat, le CDESR a donc de bonnes raisons de réfléchir à la manière d'intégrer au mieux ces quatre points au sein d'un projet commun.

⁴ http://www.coe.int/t/dg4/highereducation/UnivHumanismMarket/Default_EN.asp#TopOfPage

VERS UNE SYNTHÈSE

L'enjeu général du projet phare relatif aux rôles et fonctions de l'enseignement supérieur dans la société moderne devrait constituer le dénominateur commun des activités que nous allons mener tout au long des deux années à venir. Il ne s'agit donc plus de décider de continuer ou non le projet, mais d'y intégrer l'indispensable étude des aspects de culture démocratique et de dialogue interculturel, dans les limites de temps et de ressources disponibles. Ces aspects alimenteront également le débat sur l'espace européen de l'enseignement supérieur au-delà de 2010 en tant qu'élément essentiel de la contribution du Conseil de l'Europe audit débat.

La conférence de lancement, en novembre 2007, a ouvert la voie au projet et donné une bonne vue d'ensemble du contexte et des questions qui se posent. Il convient donc que le projet se concentre désormais sur les aspects spécifiques des rôles et fonctions de l'enseignement supérieur avant de passer à l'élaboration d'une synthèse en fin de projet. Même si l'aspect économique de l'enseignement supérieur reste important, il est déjà particulièrement présent dans le débat actuel et suffisamment pris en compte par ailleurs. Tout semble donc indiquer que le projet ne devrait pas consacrer d'événement spécifique aux fonctions économiques de l'enseignement supérieur. A l'inverse, il est essentiel qu'il ne donne pas l'impression que le Conseil de l'Europe et le CDESR ne considèrent pas la question économique comme un aspect important de l'enseignement supérieur.

Comme indiqué précédemment, 2008 est l'Année européenne du dialogue interculturel. Il est par conséquent opportun que le CDESR se concentre sur le dialogue interculturel cette année, d'autant plus qu'aucune société moderne ne pourra prospérer si elle n'est pas en mesure d'engager un dialogue interculturel, avec et entre ses membres, ainsi qu'avec le reste du monde. La conférence sur le campus comme site de dialogue interculturel examinera dans quelles mesures les institutions d'enseignement supérieur peuvent fournir un cadre au dialogue interculturel et l'intégrer à la pratique institutionnelle. Elle ciblera ainsi « l'apprentissage par la pratique », la mise en pratique des théories et la suppression des barrières entre les groupes d'étudiants et le personnel, ainsi que sur le campus qui symbolise la société dans son ensemble. Dans ce dernier cas, l'image traditionnelle de « la ville et l'université » tend parfois à considérer les deux entités comme complémentaires voire contradictoires, tandis que la conférence du CDESR les examinera, dans une certaine mesure, comme des entités qui se recoupent.

Un autre aspect important concerne les compétences requises – à l'échelle individuelle et à l'échelle de la société – pour mettre en œuvre le dialogue interculturel. Il s'agit clairement d'une question d'éducation et d'une question en rapport avec la culture démocratique. Bien que ces deux questions ne soient pas de même nature, de nombreuses compétences requises pour mettre en œuvre le dialogue interculturel sont également nécessaires à la construction d'une société composée de citoyens actifs et maîtrisant la culture démocratique. Se centrer sur ces compétences implique donc aussi de s'intéresser au lien qui existe entre le dialogue interculturel et la culture démocratique. Ce lien pourrait constituer le thème principal d'une deuxième conférence qui pourrait se tenir à

l'automne 2008 et d'une autre conférence qui pourrait être organisée en coopération avec le Comité directeur américain du consortium international pour l'enseignement supérieur, la responsabilité civique et la démocratie. S'il est vrai que l'expression « dialogue interculturel » est relativement peu usitée aux Etats-Unis, où elle tend à être considérée comme une tentative de classification des individus dans des catégories en fonction de leurs origines, un grand nombre d'aspects similaires sont abordés dans le débat américain sous d'autres dénominations, telles que « diversité et démocratie ». Il convient également de garder à l'esprit que la définition des compétences nécessaires au dialogue interculturel constitue l'un des éléments du Livre blanc, tout du moins dans sa version actuelle.

Le choix du sujet de la deuxième conférence risque de poser problème, dans la mesure où certains enjeux s'opposent. D'une part, le CDESR doit participer à l'Année du dialogue interculturel et à d'autres priorités du Conseil de l'Europe, ainsi que consolider sa coopération avec ses partenaires américains. D'autre part, 2008 est également une année décisive pour le développement de l'espace européen de l'enseignement supérieur au-delà de 2010, auquel la conférence doit également contribuer. Ce dernier point peut laisser penser que l'un des sujets proposés pour 2009 (voir ci-dessous) devrait, à la place, être traité en 2008. Toutefois, le sujet des compétences nécessaires au développement d'une société présente aussi un rapport direct avec le débat sur le développement futur de l'espace européen de l'enseignement supérieur. Le Conseil de l'Europe jouera d'ailleurs un rôle important dans l'organisation de deux événements majeurs du débat sur l'espace européen de l'enseignement supérieur au-delà de 2010 : un séminaire du Groupe de Bologne à Gent, en mai, et une assemblée extraordinaire du BFUG à Sarajevo, en juin 2008.

Si la suggestion est acceptée, le CDESR organisera, en 2008, deux conférences qui s'inscrivent dans le cadre du projet et qui aborderont les thèmes du dialogue interculturel et de la culture démocratique. Selon le Secrétariat, l'organisation de deux conférences annuelles est une ambition réaliste, alors qu'une troisième conférence annuelle mobiliserait trop de ressources et monopoliserait une trop grande partie du programme relatif à l'enseignement supérieur, au détriment d'autres événements tels que de nombreuses conférences du Groupe de Bologne planifiées pour 2008, la prochaine conférence ministérielle du processus de Bologne en avril 2009, la « Conférence mondiale + 10 » de l'UNESCO, prévue en juillet 2009, et la réunion européenne de préparation de cette conférence, qui se déroulera très probablement mi-mai 2009.

Si deux conférences pouvaient être organisées en 2009, elles pourraient être consacrées à des sujets concernant le rôle de l'enseignement supérieur – et des institutions de l'enseignement supérieur – dans la société en général. La première conférence pourrait traiter le sujet de la mondialisation, qui a déjà été abordé lors de l'introduction du projet, au cours de la conférence de lancement, et y ajouter deux éléments. D'une part, elle pourrait établir clairement un lien avec les sujets traités en 2008, à savoir le dialogue interculturel et la culture démocratique. D'autre part, il serait utile d'examiner le rôle de l'enseignement supérieur dans la construction européenne. Bien que cette expression soit parfois un euphémisme servant à désigner l'Union européenne, le projet l'utiliserait bien

sûr dans sa véritable signification européenne, englobant l'ensemble des 49 pays parties à la Convention culturelle européenne.

La seconde conférence de 2009 pourrait exploiter les atouts du Conseil de l'Europe en tant qu'organisation basée sur des valeurs et étudier le rôle de l'enseignement supérieur dans la définition des principes éthiques et des valeurs du XXI^e siècle. Cette conférence pourrait, d'une part, étudier l'éthique dans la recherche et la pratique institutionnelle ainsi que dans la vie et, d'autre part, déterminer la place de l'éthique dans l'enseignement et en tant que compétence transversale des diplômés de l'enseignement supérieur.

En 2010, le projet devrait alors s'orienter vers une conclusion. A cette phase, la question principale n'est plus (uniquement) « quoi ? » mais « comment ? », ce qui nous amène à deux questions interconnectées que le CDESR a déjà abordées, mais qu'il pourrait avoir le souhait de réexaminer sous le nouvel éclairage qu'apporte le projet : la gouvernance des institutions et des systèmes éducatifs, et les rôles des différents acteurs. La question essentielle est la suivante : « Une fois que nous avons identifié les fonctions et les rôles principaux de l'enseignement supérieur dans les sociétés modernes, quelles sont les responsabilités des différents acteurs et comment l'enseignement supérieur peut-il être géré de sorte que ces rôles et fonctions puissent être remplis de manière satisfaisante ? » La conférence finale pourrait alors viser à tirer les conclusions générales du projet et à faire des recommandations de politiques tenant pleinement compte des rôles et fonctions de l'enseignement supérieur dans les sociétés modernes.

Une description schématique de cette proposition et une étude plus détaillée des questions fondamentales pour chaque sujet sont présentées à l'Annexe 1.

ASPECTS FINANCIERS ET MODALITES

Le projet bénéficiera d'une contribution financière principale prélevée sur le budget ordinaire du Conseil de l'Europe qui, si tout va bien, sera maintenue plus ou moins au même niveau qu'en 2008. Toutefois, le projet nécessitera également, sur la base du volontariat, un financement supplémentaire de la part des membres du CDESR. Ce financement pourra prendre différentes formes : contributions volontaires, mais également invitations à accueillir une conférence, dans quel cas tout ou partie des coûts seront couverts par le pays hôte, ou prise en charge par les pays non seulement de la participation de leurs délégués mais aussi des contributions de leurs experts. Si le projet est mis en œuvre sur la seule base de la contribution prélevée sur le budget ordinaire du Conseil de l'Europe, il ne pourra pas réaliser pleinement son potentiel.

PARTICIPATION ET ROLE DES DELEGATIONS DU CDESR

Les délégations et observateurs du CDESR sont des partenaires inestimables. Ils représentent leurs pays et leurs organisations au cours des sessions plénières annuelles, et contribuent très largement à faire du CDESR un comité compétent et dynamique

hautement reconnu. En réalité, ils *sont* le Comité. Cependant, le rôle des délégations et des observateurs ne se limite pas aux sessions plénières annuelles – entre les sessions, ils doivent jouer un rôle de liaison, tout aussi important, avec les autorités, les universitaires et les organisations de leur pays. A cet égard, l'expérience de la conférence de lancement du nouveau projet et du Forum de juin 2006 indique qu'il reste encore beaucoup à faire en la matière.

Les délégations du CDESR continueront et doivent continuer à transmettre les invitations aux conférences et à diffuser les informations sur les projets, les initiatives et les publications du Conseil de l'Europe au sein de leurs cadres nationaux et organisationnels respectifs⁵. En plus d'être les « ambassadrices » de leurs pays et de leurs organisations auprès du CDESR, les délégations doivent également être les « ambassadrices » du CDESR dans leurs pays et auprès de leurs organisations respectifs.

Même si les invitations sont envoyées par l'intermédiaire des délégations du CDESR, elles ne sont pas réservées aux représentants du CDESR. Dans certains cas, les délégués du CDESR seront disponibles et seront les représentants les plus compétents de leur pays ou de leur organisation. Dans de nombreux cas, cependant, ils seront occupés ou une autre personne aura une meilleure connaissance du sujet traité dans une conférence spécifique. Dans ce cas, il incombera aux délégations du CDESR de désigner les personnes qu'elles estiment être les mieux à même de représenter leur pays ou leur organisation à ladite conférence et de contribuer efficacement au débat correspondant. Le CDESR pourra ainsi toucher un public beaucoup plus large qu'actuellement et chaque pays disposera d'un plus grand cercle de responsables politiques et d'experts de l'enseignement supérieur pouvant participer à l'activité du Conseil. Le mode de fonctionnement actuel n'est pas adéquat et il est urgent d'améliorer le travail des délégations du CDESR entre les sessions plénières. Les délégations pourraient commencer par transmettre une liste de contacts possibles pour les différents sujets étudiés, mais cette démarche ne remplacerait en rien le rôle de liaison qu'elles doivent jouer en permanence.

ACTION

Le CDESR pourrait reprendre les grandes lignes du projet telles que mentionnées dans le présent document et demander à son Bureau et au Secrétariat de poursuivre le projet suivant ces lignes directrices, en l'adaptant, si nécessaire, en fonction du débat mené pendant la session plénière.

⁵ S'il y a lieu, les invitations et les informations sont également transmises aux membres du Groupe de suivi de Bologne et, lorsque des questions de reconnaissance sont abordées, au réseau ENIC.

ANNEXE 1

VUE D'ENSEMBLE DES ETAPES ET ELEMENTS PROPOSES POUR LE PROJET 2008 – 2010

Année	Date	Projet	Titre	Questions à traiter
2007	Second semestre	Université entre Humanisme et Marché	Gérer la complexité dans des sociétés globalisées	<ul style="list-style-type: none"> • Conférence de lancement du projet • Cf doc (2007)17
2008	Premier semestre	Promouvoir le dialogue interculturel dans l'enseignement supérieur	Le dialogue interculturel sur le Campus	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les moyens de promouvoir le dialogue interculturel sur le campus ? • Quelles politiques peuvent mettre en place l'Es et les Universités ?
2008	Second semestre	Responsabilité civique et démocratique	Culture démocratique, dialogue interculturel : la responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Liens entre culture

		<p>Université entre Humanisme et Marché</p>	<p>sociale de l'enseignement supérieur et des universités : l'importance de l'ancrage local de l'ES et de l'Université.</p>	<p>démocratique et dialogue interculturel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels savoirs ? quelles compétences promouvoir ? • Dans ce domaine, comment se pense et est vécu l'ancrage local des établissements • d'enseignement supérieur et des universités ? • Comment l'ES et l'université sont en dialogue avec leurs lieux d'ancrage ? • Comment cela est reflété dans les savoirs et les projets de l'enseignement supérieur et des universités ?
2009	Premier semestre	<p>Promouvoir le dialogue interculturel dans l'enseignement supérieur Responsabilité civique et démocratique</p>	<p>Enseignement supérieur /Université et Mondialisation Construire l'Europe : l'enseignement supérieur ; l'université ont-ils un rôle à jouer ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Défi, chance et conséquences de la mondialisation pour l'enseignement supérieur ? • De quelle Europe parle-t-on ? dans quel processus de construction européenne se pose la question ? • La mondialisation, la coopération européenne : coopération ou compétition ? • Shanghai : leurre ou défi utile ? • Le rôle et les attentes des

				<ul style="list-style-type: none"> • institutions européennes • Dans ce processus, l'enseignement supérieur et l'université gardent-ils leur rôle de réflexion critique ? • Quel rôle spécifique peuvent jouer l'ES et l'université
2009	Deuxième semestre	Université entre Humanisme et Marché	Enseignement/Université : Éthique et valeurs pour le XXIème siècle	<ul style="list-style-type: none"> • Tenter de définir l'« honnête homme » du XXI siècle : que doit savoir l'être humain au XXI siècle, quelles valeurs soutiennent/devraient soutenir ses choix ? • Responsabilité éthique de la recherche : qui doit être garant : Etat ? Marché ? Société civile ? Comment se pose le débat au sein de l'ES et de l'Université ?
2010	Premier semestre	Responsabilité civique et démocratique Promouvoir le dialogue interculturel dans l'enseignement supérieur	Question de gouvernance Conférence finale	<ul style="list-style-type: none"> • Comment tous ces débats influencent les questions de gouvernance de l'ES et de l'université ? • Comment renforcer la participation des étudiants ? Selon quelles modalités ? • L'amphithéâtre : sanctuaire ou lieu ouvert sur le monde ?
2010	Deuxième semestre	Université entre Humanisme et Marché	Des pistes pour les politiques de l'enseignement supérieur et de	<ul style="list-style-type: none"> • En tenant compte de l'ensemble des conférences

		Promouvoir le dialogue interculturel dans l'enseignement supérieur	l'Université	et du développement des trois projets : quelles politiques mettre en place ?
--	--	--	--------------	--